



Mon ex ne paie pas les factures de notre fille

Par **voyageuse**, le **03/09/2010 à 11:22**

Bonjour,rrnrje suis séparé depuis 2 ans mais des dettes (dont je n'avais pas connaissance)rrnrestent,rrnrnet nous avons deux enfants (j'ai la garde de l'un d'eux)rrnncela dit, mon ex ne paie pas la cantine et tout ce qui est en relation avec ma fille (nous sommes séparée à l'amiable et j'ai reconnu mes enfants)rrnrncomment me séparer des dettes qu'elle fait ENCORE malgré notre séparation (même sur feuille d'impôt)rrnrnle trésor public m'a informé que jusqu'au 21ans de ma fille je devrais payer les non paiement de mon ex malgré notre séparation,rrnrnhors je suis propriétaire d'un petit appartement et j'assume financièrement toutes les dépenses pour mon fils, et elle normalement de notre fille (je ne paie pas de pension)...comment en venir à bout et qu'elle assume, elle est au RSA et à quelques heures de travail dans la semaine? rrrnmerci beaucoup de votre aide précieuse